Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213503402-20260409-260402-DE

COMMUNE DE TREFFENDEL
35380 TREFFENDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 09 avril 2026

Membres afférents au conseil municipal	:	15
Membres en exercice	:	15
Membres qui ont pris part à la délibération	:	15
Date de la convocation	:	03 avril 2026
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le	:	14 avril 2026
Date d'affichage	:	15 avril 2026

Délibération N° 26-04-02

L'an deux mille vingt-six et le 09 avril à 20 heures 00
Le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu « salle du conseil municipal » mairie – 23 rue de Haute-Bretagne 35380 TREFFENDEL, sous la présidence de Mme Michèle RAULLINE, Maire.

Présents : M. RAULLINE, C. BANCHEREAU, M. LACAZE, S. BERTIN, C. DUBOIS, A. LE NET, M. GUERANGER, L. BEAUGé, E. CAILLER, C. THOMAS, C. PEDRONO, B. MAROUSSIE, F. GERMAIN, P. RIVALAN, F. PERRIER.
Secrétaire de séance : E. CAILLER

Objet de la délibération : Création de la Commission d'Appel d'Offres - CAO

Le conseil municipal de la commune de TREFFENDEL,
Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1414-2 et L 1411-5
Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.
Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.
Cas de l'application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales si une seule liste présentée
(Pour une commune de moins de 3 500 habitants) Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.
Sont candidats au poste de titulaire : Charléric BANCHEREAU, Françoise PERRIER, Serge BERTIN
Sont candidats au poste de suppléant **:** Pierre RIVALAN, Aurélien LE NET, Maxine GUERANGER
Sont donc désignés, à l'unanimité, en tant que :
- délégués titulaires : Charléric BANCHEREAU, Françoise PERRIER, Serge BERTIN
- délégués suppléants : Pierre RIVALAN, Aurélien LE NET, Maxine GUERANGER.

Affaire inscrite à l'ordre du jour,
Pour extrait certifié conforme,
A Treffendel,
Le 13 avril 2026

M. RAULLINE,
Maire,

MAIRIE DE TREFFENDEL (I.-et-V.)